

doc
CA1
EA752
97065
FRE

Canadian Centre
For Foreign Policy
Development



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

**LIBERALIZATION DES ECHANGES:
LIBERALIZATION DES MEDIAS?**

l'International Media and Policy Alternatives Centre (IMPACS)

Le 21 mars 1997

3002.2F







DOC
.64165561

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

**LIBERALIZATION DES ECHANGES:
LIBERALIZATION DES MEDIAS?**

l'International Media and Policy Alternatives Centre (IMPACS)

Le 21 mars 1997

3002.2F

18-409-276

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

MAK - 4 2008

Departmental Library
Retourne à la bibliothèque du Ministère

ISBN: E2-315/1997
0-662-65761-6

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	page 1
Compte rendu des débats de la table ronde	page 3
Possibilités d'action	page 13
Réactions des participants	page 15
Liste des participants	page 17

RÉSUMÉ

Introduction

Le 21 mars 1997 s'est tenue au Sutton Place Hotel, à Vancouver, une table ronde d'une journée sur la libéralisation des échanges et les médias dans la région de l'Asie-Pacifique, organisée par l'International Media and Policy Alternatives Centre (IMPAC) en collaboration avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et parrainée par le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.

Cette table ronde, baptisée **Open Markets, Open Media?** (Libéralisation des échanges : libération des médias?), réunissait des représentants des milieux des médias, des universitaires et d'autres personnes bien informées dans le but d'étudier la question de savoir si la libéralisation des échanges dans la région de l'Asie-Pacifique y favorise la liberté et l'indépendance des médias. On a demandé aux participants d'examiner cette question de divers points de vue, notamment d'essayer de définir :

- les facteurs susceptibles de contribuer au développement de médias libres dans cette région,
- les facteurs susceptibles d'entraver ce développement,
- le rôle des journalistes, des propriétaires d'entreprises de médias et de la politique étrangère canadienne dans la promotion de la liberté des médias.

À partir de leurs discussions, les participants ont défini diverses possibilités d'action et stratégies en vue d'un changement de politique. Les débats de la table ronde étaient dénués de caractère officiel.

La table ronde était conçue comme une activité indépendante. Cependant, ses débats et ses conclusions entrèrent dans la formulation de l'ordre du jour d'un symposium international plus important que préparent l'IMPAC, le SCEP et d'autres instances pour le 19 novembre 1997, dans le cadre du Sommet populaire sur l'APEC (Organisation de coopération économique Asie-Pacifique), qui doit avoir lieu à Vancouver.

Les participants

La table ronde était conçue pour accueillir au plus une vingtaine de journalistes et d'universitaires. Nous avons consulté plus de 50 journalistes pour l'établissement de la liste des invités. Nous avons ensuite envoyé des invitations et des pochettes de documentation préparatoire à 17 journalistes et à deux universitaires. Tous sauf un étaient présents à la table ronde.

Nous avons déployé des efforts considérables pour faire venir des représentants de l'Indonésie aussi bien que du Mexique. Cependant, pour des raisons de temps, d'argent et de disponibilité, nous n'avons pas pu nous assurer la présence d'un participant mexicain. Nous nous sommes aussi efforcés de prendre contact avec des propriétaires d'entreprises de médias et de les inciter à participer. Mais bien que les propriétaires contactés aient exprimé un vif intérêt pour le thème de la table ronde, un seul a pu y participer. On trouvera la liste complète des participants à l'annexe A.

À la fin de la table ronde, nous avons demandé aux participants de remplir des formules d'évaluation. Nous avons reçu 13 formules remplies, dont nous résumons le contenu dans la section intitulée : Réactions des participants.

Résultats

En général, les discussions étaient très animées. Les participants se sont accordés pour dire que le Canada a un rôle important et exceptionnel à jouer à l'égard du développement de médias libres et indépendants dans la région de l'Asie-Pacifique, dans le cadre d'un programme plus large de renforcement des droits de la personne et de développement démocratique. On a cependant fait observer que, à plusieurs égards, l'expérience canadienne en matière de médias ne peut servir de modèle pour des médias libres et indépendants que dans une mesure limitée. Comme le disait l'un des participants, « au Canada, nous essayons de protéger une culture de démocratie contre une culture de pensée monolithique, tandis que [dans un bon nombre de pays d'Asie] on essaie d'introduire une culture de démocratie dans une culture de pensée monolithique ». Cependant, comme le soulignait un autre participant, le Canada peut faire beaucoup pour « favoriser le processus et le protéger des abus ».

Plusieurs participants ont fait observer que, étant donné que les relations du Canada avec la région de l'Asie-Pacifique sont en grande partie de nature commerciale, il serait bon d'inviter des représentants des milieux d'affaires aux débats ultérieurs sur ce thème.

L'appui politique des Canadiens est considéré par les participants comme une condition préalable essentielle à l'exécution réussie d'un programme de cette nature par le Canada. Ils étaient aussi d'accord pour dire que, si l'on veut obtenir cet appui, il faudrait que la région de l'Asie-Pacifique fasse l'objet d'une attention plus large, plus approfondie et mieux orientée de la part des médias canadiens.

Les débats de la journée ont donné lieu à l'établissement d'une liste de recommandations précises touchant la manière dont le gouvernement, les journalistes et les organisations de la société civile de notre pays pourraient manifester leur appui à la liberté et à l'indépendance des médias dans la région de l'Asie-Pacifique (voir la section intitulée : Possibilités d'action).

COMPTE RENDU DES DÉBATS DE LA TABLE RONDE

Mot de bienvenue et déclaration liminaire

M^{me} Shauna Sylvester a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'IMPAC et a attiré l'attention sur le lien entre la table ronde et le symposium international sur les médias dans l'APEC, prévu pour le 19 novembre 1997. Elle a souligné le rôle de la liberté des médias dans le contexte plus large de la liberté d'expression et des droits de la personne et a invité les participants à étudier la question de points de vue aussi divers que possible.

M. Bill Saunders a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Celui-ci, fort de plus de 18 000 membres, est la plus grande organisation syndicale du Canada dans le secteur des médias. M. Saunders a souligné l'importance de profiter de la conférence de l'APEC pour orienter l'attention sur les rapports entre les droits de la personne et le commerce international. Il a fait observer que le Sommet populaire sur l'APEC comprendrait au moins 16 « forums thématiques », notamment un sur les médias. Il a ensuite présenté l'animateur des débats, M. Tim Draimin.

M. Draimin, après avoir décrit les modalités des débats, a invité les participants à se présenter et à dire ce qu'ils attendaient de la table ronde.

Les communications de la matinée

M. Vincent Yang,
Centre international sur la réforme du droit pénal
et la politique de justice criminelle,
ancien directeur du périodique *Democracy and Law*

M. Yang a commencé par faire observer qu'une « plus grande liberté des médias » n'équivaut pas nécessairement à l'indépendance de ceux-ci. Selon lui, le gouvernement chinois veut créer un climat juridique propre à favoriser la sécurité de l'investissement étranger. Le système juridique chinois, a-t-il poursuivi, est en train d'« évoluer progressivement », et la presse est le théâtre d'une évolution semblable, de sorte que la réforme économique détermine une libération et une ouverture des médias. Jusqu'au début des années 80, le gouvernement chinois contrôlait tous les agents de la presse. Or, il existe aujourd'hui des journaux commerciaux. Le périodique qu'il a lui-même dirigé, *Democracy and Law*, a vu le jour grâce à un prêt de l'État. M. Yang a insisté sur le fait qu'il existe un lien entre la liberté économique et l'indépendance de la presse. La libéralisation des

échanges et du marché, a-t-il soutenu, introduit dans les esprits les idées d'impartialité, d'égalité, de droits et de libertés. Cependant, la libéralisation des échanges et du marché n'est pas le seul facteur qui conduise à la liberté de la presse. Il y faut aussi une volonté politique de la part du gouvernement. En 1990, le gouvernement chinois a promulgué une loi sur la presse, dont l'article 7 prévoit les fonctions suivantes pour les journaux :

- 1) éduquer,
- 2) informer et instruire le peuple,
- 3) divertir,
- 4) aider le public à exprimer ses opinions,
- 5) surveiller le fonctionnement de l'État.

Il est important, selon M. Yang, d'examiner les conséquences pratiques des textes législatifs et réglementaires. Ainsi, dans les années 80, on a demandé à la rédaction d'un certain journal de critiquer les fonctionnaires du Parti dans le cadre d'une politique gouvernementale visant à « informer le peuple ». À partir de ce moment, la presse a commencé à jouer le rôle d'une sorte de comité de vigilance. Il subsiste cependant une grande ambiguïté dans la définition du rôle de la presse chinoise. Bien qu'il ne soit pas clairement établi jusqu'où elle peut aller, la presse chinoise est aujourd'hui plus libre et plus ouverte qu'elle ne l'était avant les réformes économiques.

M. Andreas Harsono, Alliance indonésienne des journalistes indépendants

S'aidant d'un rétroprojecteur, M. Harsono a fait un tour d'horizon politique et démographique de l'Indonésie. Il a ainsi présenté un tableau permettant de se faire une idée des divers groupes socio-politiques et de leurs institutions, plus ou moins imbriquées les unes dans les autres (musulmans, nationalistes, chrétiens et appareil militaire).

Il a rappelé que la presse écrite indonésienne, dans le passé, s'était montrée critique à l'égard du gouvernement et plutôt de gauche. À partir de 1945, elle est devenue plus libérale. Le gouvernement indonésien a adopté le système japonais d'attribution de licences. La participation étrangère est interdite dans la presse indonésienne. Celle-ci, du fait de l'ingérence militaire dans la vie politique, fait l'objet d'une censure rigoureuse. De même, les publications étrangères sont censurées avant que leur diffusion ne soit autorisée sur le territoire national.

En juin 1994, les hebdomadaires d'information *Tempo*, *Detik* et *Editor* ont été fermés pour avoir critiqué le gouvernement pendant les travaux de l'APEC. Plus de 80 journalistes ont ainsi perdu leur emploi ou leur chronique, cinq ont été emprisonnés et un autre a été tué. Le PWI, le syndicat de journalistes approuvé par l'État, a déclaré publiquement que ces mesures étaient « compréhensibles ». Un certain nombre de jeunes

journalistes ont formé un syndicat parallèle et ont commencé à mettre sur pied des publications indépendantes.

À l'heure actuelle, il y a certaines publications « relativement indépendantes » en Indonésie, ainsi que des « poches de résistance » dans les médias « centristes » et progouvernementaux. Les six stations de télévision du pays appartiennent à des parents ou à des amis proches du président de la République. Une politique de libéralisation des ondes permet la diffusion des émissions de réseaux étrangers tels que CNN, la BBC, ABN, ABC et STAR. Cependant, les droits d'exploitation appartiennent aussi dans tous ces cas à des parents ou amis du président.

Le gouvernement indonésien a appliqué jusqu'à maintenant une politique rigoureuse de séparation des questions de commerce et de droits de la personne. Dans la pratique, cependant, le public a de plus en plus accès aux multimédias et de plus en plus de contacts avec les étrangers et l'Occident. Mais le pouvoir politique reste concentré dans la personne du président de la République, et on peut craindre une période d'instabilité quand se posera la question de sa succession.

**M. Frank Koller,
Comité canadien pour la protection des journalistes**

M. Koller a d'abord rappelé qu'il y a plusieurs façons de raconter une histoire. Les Occidentaux préfèrent souvent ce que les Asiatiques considéreraient comme la méthode la plus directe, alors que ceux-ci préfèrent parfois des méthodes moins directes. Il a poursuivi en dressant la liste des abus de pouvoir commis contre les journalistes en 1996, déclarant que les moyens de répression de la presse les plus communs sont la violence, la fiscalité et les lois contre la diffamation. À l'heure actuelle, a-t-il ajouté, il y a 16 journalistes en prison. Il a énuméré trois groupes vers lesquels orienter les efforts d'appui à la liberté des médias à l'étranger :

- 1) les journalistes de première ligne,
- 2) les organisations nationales,
- 3) les organisations internationales.

M. Koller a donné comme exemples des organisations internationales le Committee for the Protection of Journalists, le Comité canadien pour la protection des journalistes et la Fédération internationale des journalistes. Il a ensuite décrit l'IFEX (Réseau international pour la liberté d'expression), un réseau du CCPJ qui remplit la fonction de « bureau d'échange d'information » et réunit 26 organisations, dont plus de la moitié dans les pays du Sud. L'IFEX informe ses membres des atteintes à la liberté de la presse par courrier électronique et soulève les questions de la liberté et de l'importance des médias dans le discours civique.

M. Koller a poursuivi en disant que les journalistes pris individuellement doivent résister non seulement aux restrictions politiques, mais aussi à la tentation de la corruption. Les bons journalistes, a-t-il ajouté, courent souvent le risque de s'attirer des mesures répressives. L'une des façons de soutenir les journalistes est de les aider à comprendre les exigences et les responsabilités de leur métier. Il a proposé les trois recommandations suivantes en matière de politique :

- 1) continuer à financer les programmes de formation destinés aux journalistes,
- 2) soutenir les nouvelles technologies dans les pays en cause,
- 3) aider les organisations nationales à travailler avec d'autres groupes au niveau national.

D'après ses recherches, on a encore écrit peu de chose sur la liberté des médias et le commerce. Le présent dialogue est un premier pas dans la bonne direction, a-t-il déclaré, mais il serait bon aussi de voir ce que nous pourrions produire.

Récapitulation des communications de la matinée par M. Tim Draimin

M. Draimin a posé la question de savoir quels sont les leviers dont nous disposons pour promouvoir les droits civiques et collectifs dans le contexte de la mondialisation. Nous devons examiner les possibilités d'action, a-t-il fait observer, en gardant à l'esprit la situation à la fois sur le plan économique et sur celui des droits de la personne.

Discussion

On a rappelé le fait que l'APEC n'est pas une instance organique et qu'il est donc difficile d'établir des rapports avec elle du point de vue de la société civile. Il a été répondu à cela que l'APEC est un « processus » plutôt qu'une organisation, et que, même s'il n'est pas possible d'y examiner des questions ouvertement politiques, il y a des façons de le faire « de manière déguisée ». Ainsi, a-t-on soutenu, les questions culturelles peuvent influencer sur l'évolution menant à l'ouverture des médias. On a aussi exprimé l'opinion que l'APEC est fondée sur un « modèle asiatique » et n'est pas faite pour être institutionnalisée – on l'a même décrite comme un « prétexte commode pour bavarder ».

On a ensuite discuté de la signification à attribuer à l'évolution juridique en Chine. Certains ont déclaré douter que la plupart des lois soient appliquées aussi peu systématiquement que ce soit. Alors que les hauts dirigeants semblent à l'abri de la critique, a-t-on fait observer, il n'y a peut-être pas un seul dissident actif qui puisse parler librement. On a exprimé l'opinion que la Chine n'est pas un bon exemple pour la thèse voulant que la liberté d'expression suive la libéralisation des échanges. Cependant, a-t-on fait remarquer, l'exactitude de l'information financière est considérée comme importante par le gouvernement aussi bien que par les milieux d'affaires. Le Canada, en tant que partenaire commercial relativement peu important de la Chine, ne dispose que de moyens

limités de provoquer des changements par les filières gouvernementales. On a aussi évoqué l'importance de faciliter les échanges au niveau local.

Il est important, a-t-on avancé, de prendre en considération l'horizon temporel lorsqu'on essaie de définir un processus propre à favoriser la liberté d'expression dans une société. On a cité deux pays asiatiques – la Corée et Taïwan – qui semblent s'être orientés de manière spectaculaire vers une plus grande liberté au cours des dernières décennies. On a émis l'opinion qu'il y a un rapport entre le commerce et l'évolution politique, laquelle peut elle-même favoriser l'ouverture de la société.

On a soulevé l'objection que, du fait de la concentration excessive de la propriété de ses médias, le Canada n'est pas un bon modèle de liberté et d'ouverture des médias. Mais on a aussi souligné que les restrictions pesant sur la presse canadienne ne sont rien en comparaison de celles que l'on constate dans certains pays d'Asie.

On a fait observer que les entreprises de presse semblent s'orienter vers la fourniture de produits de divertissement. Dans le contexte du libre-échange, la liberté de la presse tend à « prendre la forme d'une conversion de l'information en marchandise sous les espèces de produits de divertissement ».

On a soulevé la question de savoir si les milieux d'affaires occidentaux oeuvrent en faveur de l'ouverture des sociétés asiatiques. On a laissé entendre que, en général, ce n'est pas le cas, mais que, si on leur donne le choix, les dirigeants d'entreprise préfèrent les pays libres aux pays totalitaires. Les milieux d'affaires, a-t-on ajouté, se préoccupent avant tout du risque. La plupart des capitalistes qui investissent en Chine et ailleurs en Asie sont asiatiques et ne s'intéressent guère à la liberté d'expression. Ainsi, a-t-on fait remarquer, Singapour enseigne à ses voisins asiatiques l'art de museler les médias.

On a souligné la nécessité de repérer les possibilités de faire mettre à l'ordre du jour la question de la liberté des médias. Si les milieux d'affaires se préoccupent des risques, peut-être feraient-ils bien d'examiner la situation en Indonésie : n'y a-t-il pas lieu de craindre une crise du type albanais si Suharto est renversé? De plus, les milieux d'affaires veulent la libre circulation de l'information; peut-être pourrait-on partir de là pour influencer les débats de l'APEC.

Récapitulation par M. Tim Draimin

M. Draimin a noté l'émergence de deux grands thèmes dans la discussion : 1) le processus de transformation et 2) les questions de stratégie. Il a relevé les caractéristiques et questions suivantes à propos de chacun :

1) Le processus de transformation

Le processus de transformation n'est pas bien compris et doit faire l'objet d'une étude plus approfondie. Il n'est pas susceptible d'une analyse manichéenne et prend des formes différentes selon les cultures. Il est important de prendre du recul pour l'évaluer. Il y a aussi la question de l'horizon temporel : combien de temps exige la transformation? Quels sont les objectifs de la liberté de la presse : sont-ils en train de changer et d'évoluer?

2) Les questions de stratégie

Il est nécessaire de comprendre le rôle des institutions, des structures et des intervenants locaux, et d'appuyer les organisations et les institutions intermédiaires. Comment travailler avec les alliés et comment repérer et neutraliser les opposants? Comment étendre le champ d'action? Il se peut qu'on doive appliquer des méthodes différentes selon le moment.

On a défini l'ANASE et la Chine comme les principaux courtiers en pouvoir de la région. Il est important de comprendre les instruments par lesquels on peut influencer l'APEC ainsi que le rôle des milieux d'affaires internationaux. Quels sont les points d'entrée? Comment atteindre les buts souhaités à la manière asiatique? Comment présenter les arguments en fonction des intérêts économiques (par exemple à l'égard de facteurs tels que le risque, les engagements internationaux, les codes de conduite, la modification du droit des compagnies, les bons offices des gouvernements et les programmes d'aide)?

M. Draimin a aussi fait observer que tout au long des débats sur l'APEC, la question s'était posée de savoir quelle voix est légitime. L'APEC a été fondée par les gouvernements et est contrôlée par ceux-ci. Comment entendre les voix des instances de la société civile, qui n'ont peut-être pas confiance en ces processus?

Les communications de l'après-midi

**M. Daryl Duke,
Friends of Canadian Broadcasting**

M. Duke a commencé son intervention en citant John Grierson, un documentariste canadien, selon qui « l'information améliore la société ». Or, selon M. Duke, nous avons perdu cet idéal de vue en tant que société. Nous assistons à la naissance d'un « nouveau Canada, orienté vers le marché », et il convient de se poser la question clé de savoir si l'information peut favoriser l'ouverture de la société. M. Duke a fait observer que l'information est extrêmement facile à contrôler. « Nous savons ce que nous voyons, mais nous ne savons rien de ce que nous ne voyons pas », a-t-il expliqué. Il a rappelé que les

médias canadiens sont maintenant entre les mains de cinq ou six grandes entreprises qui professent toutes une « idéologie relevant de la classe moyenne de race blanche et des milieux d'affaires ». Le Canada traverse selon lui une phase de « transformation de la culture en marchandise ». À Vancouver, a-t-il soutenu, 35 % de la population sont passés sous silence dans les médias. Il a soulevé la question de savoir comment nous pouvons espérer protéger les journalistes travaillant à des milliers de kilomètres quand nous ne pouvons même pas protéger les nôtres. Il a ajouté que nos médias négligent complètement des événements de grande portée qui se produisent en Asie, par exemple la fin de l'insurrection aux Philippines.

M^{me} Gail Lem,
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier

M^{me} Lem a commencé par se demander pourquoi les reporters ne couvrent pas les activités culturelles. Elle constate une insuffisance d'information sur les événements quotidiens et le caractère superficiel de bien des reportages sur l'Asie. Les médias, a-t-elle déclaré, sont en train d'adopter les valeurs de leurs propriétaires. Elle a également déploré l'autocensure que s'infligent de nombreux journalistes.

M^{me} Lem, citant les rapports de la Commission Davie et de la Commission royale sur les quotidiens, a rappelé que trois entreprises de presse contrôlent 72 % des tirages au Canada, et que 60 % des journaux appartiennent à Southam, entreprise contrôlée par Hollinger. Dans trois provinces, Southam possède la totalité des quotidiens. Cette situation soulève la question du contrôle éditorial. M^{me} Lem a cité à ce sujet une boutade de David Radler, de la société Hollinger : « La meilleure salle de rédaction au pays compte trois reporters, dont deux vendent de la publicité. »

Les bénéfiques et les résultats nets deviennent des facteurs de plus en plus importants lorsqu'il s'agit de déterminer les sujets à couvrir. Selon M^{me} Lem, quand on ne fait plus la distinction entre la valeur sociale et le rôle commercial de l'information, on obtient la situation qui caractérise actuellement le Canada. L'acquisition de Southam par Hollinger s'est faite sans que le gouvernement s'en inquiète, a-t-elle ajouté, et il en est résulté un rétrécissement de l'éventail des voix. La Société Radio-Canada est la seule voix parallèle de l'information grand public au Canada, mais du fait des compressions budgétaires, on y produit de moins en moins d'émissions d'un océan à l'autre. La SCEP et le Conseil des Canadiens ont organisé une campagne en faveur de la liberté de la presse et de la radiodiffusion-télévision. Ils font des recherches sur le contenu des journaux depuis les prises de contrôle, ils ont dressé une liste de propositions de règlements pour limiter la concentration de la propriété et ils contestent la prise de contrôle par Hollinger devant les tribunaux.

Le 3 avril 1997 a été déclaré Journée de la liberté de la presse. Les syndicats canadiens doivent commencer à établir des rapports avec des syndicats et autres organisations de médias à l'étranger. Il est temps, a-t-elle déclaré, de remettre les droits de la personne à l'ordre du jour et de relier la liberté d'expression à la justice sociale.

**M^{me} Melanie Gruer,
Institut Nord-Sud**

M^{me} Gruer a commencé par faire valoir que le Canada peut et devrait protéger la liberté de la presse à l'étranger, pour quatre raisons :

- 1) Le Canada jouit en gros de la liberté de la presse. Celle-ci est garantie par la Constitution.
- 2) Le journalisme canadien est d'un niveau élevé et est réputé pour sa qualité.
- 3) Les journalistes canadiens ne sont pas liés aux intérêts des superpuissances. On s'exprime dans les médias canadiens d'une manière aussi directe que dans leurs homologues américains, mais sans les sous-entendus nationalistes de ceux-ci.
- 4) Le Canada a un système mixte de diffusion, c'est-à-dire à la fois privé et public, sans que le secteur public fasse de la propagande pour le gouvernement.

Résumant les initiatives canadiennes, M^{me} Gruer a rappelé que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international participe à un projet visant à protéger la liberté de la presse en Bosnie au moyen de la formation d'un réseau libre de diffusion. Le Canada a aussi fait sa part pour la liberté de la presse en Afrique du Sud (80 % des journalistes formés dans le cadre du programme en question sont devenus des dirigeants d'organisme de presse ou de diffusion). De plus, le Centre parlementaire, une ONG canadienne, travaille actuellement à un projet visant à appuyer la liberté de la presse dans l'ancienne Yougoslavie.

M^{me} Gruer a proposé un certain nombre d'idées qui pourraient servir à la formulation d'une politique :

- Les programmes de formation sont un bon début; ils continuent d'avoir besoin de financement.
- Il est important d'informer les journalistes canadiens des conditions dans lesquelles travaillent leurs confrères de l'étranger. Il est difficile pour les journalistes pris individuellement de changer leurs pratiques quand les structures qui les entourent ne changent pas. Le Canada doit travailler de manière multilatérale. Même les pays les plus démocratiques ont adopté des lois restreignant la liberté de la presse. Cependant, malgré la censure, il devient de plus en plus difficile d'entraver la circulation de l'information.
- Il faut invoquer l'argument des droits de la personne pour ancrer la liberté d'expression; s'il est vrai que le gouvernement a pris l'initiative, ses efforts ont été jusqu'à maintenant dispersés.

- Le Canada fait partie d'instances internationales comme le Commonwealth, dont on peut tirer parti.
- Nous avons besoin de conseils de la presse forts et de bonnes lois sur la diffamation.
- Les nouvelles traversent les frontières, et le soutien des radios clandestines est efficace et ne coûte pas cher.

Discussion

On a formulé d'autres observations sur le style de propriété de Conrad Black, décrit comme « subtil et difficile à mettre en cause ». Son style, a-t-on fait remarquer, consiste à nommer des gens partageant son point de vue à des postes importants de niveau décisionnel.

On a soulevé la question de savoir ce que le Canada pourrait apprendre des sociétés asiatiques, étant donné que, en général, les médias de celles-ci semblent « plus politisés et moins commerciaux ».

On a mis en cause les procédures de nomination dans les organismes de surveillance des médias et donné à entendre que le favoritisme y joue un rôle démesuré.

On a fait remarquer que l'Asie n'est pas le seul continent négligé par les médias canadiens, qu'il en va de même pour d'autres régions comme l'Afrique et l'Amérique latine.

Certains se sont demandé quels sont les modèles de liberté de la presse qu'il convient d'exporter hors du contexte canadien. À qui s'applique la liberté de la presse? (Par exemple, quelle sorte de cadre institutionnel devrions-nous promouvoir pour la Chine?)

Discussion des possibilités d'action

On est ensuite passé à l'examen de la question de savoir quelles sont les manières de favoriser l'extension (ou d'arrêter la diminution) de l'espace de liberté pour les médias, l'expression et les voix dissidentes. On a ainsi produit tout un choix d'idées, dont nous dressons la liste à la section suivante, intitulée « Possibilités d'action ».

Observations finales

**M. Steve Lee,
Centre canadien pour le développement de la politique étrangère**

M. Lee a remercié tout le monde d'avoir pris le temps de participer à la table ronde et d'avoir contribué à un débat si fécond. Il a aussi demandé aux participants d'examiner la question de savoir pourquoi le Canada devrait promouvoir la liberté des médias en Asie. Il a fait observer que la relation entre les médias et la société est complexe et a demandé, pour la forme, ce qui vient en premier : la liberté des médias ou la liberté de la société. La liberté des médias, de l'opinion et des journalistes, a-t-il déclaré, doit conduire quelque part. Il a aussi fait remarquer qu'un bon nombre des possibilités d'action dont dispose le Canada pour promouvoir la liberté des médias sont « fortement interventionnistes ».

M. Lee a ajouté que le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère était disposé à appuyer un certain nombre de points à l'ordre du jour du Sommet populaire sur l'APEC et que cette table ronde s'inscrivait à merveille dans le cadre de la politique étrangère générale du Canada.

Conclusion

M^{me} Shauna Sylvester a conclu les travaux en remerciant de leur appui les participants, les orateurs et le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère. Elle a décrit le processus par lequel les idées soulevées à la table ronde seront intégrées dans la préparation du symposium international. Elle a ajouté qu'un compte rendu des débats serait soumis au Centre canadien pour le développement de la politique étrangère et que des exemplaires en seraient distribués aux participants que cela intéresserait.

Elle a enfin adressé des remerciements particuliers à M. Paul Baylis, pour son travail de coordination de la table ronde, à M. Tim Draimin pour avoir animé les débats, et à M. Steve Lee pour son soutien.

POSSIBILITÉS D'ACTION

Quelles sont les manières de favoriser l'extension (ou d'arrêter la diminution) de l'espace de liberté pour les médias, l'expression et les voix dissidentes?

1) Le gouvernement canadien

- Se servir des relations commerciales pour promouvoir les valeurs canadiennes au moyen de l'« engagement constructif ».
- Tirer parti des points d'entrée offerts par l'APEC. Par exemple, l'expression « libre circulation de l'information » devrait être interprétée comme applicable à tous les genres d'information. On peut amener le monde des affaires à participer à la discussion en mettant l'accent sur la « transparence ».
- Tirer parti des « leviers non encore utilisés », par exemple des relations du Canada avec le réseau public et la commission de réglementation de la Malaisie.
- Proposer aux gouvernements des solutions qui leur évitent de « perdre la face ». On pourrait par exemple proposer des solutions de rechange viables au statu quo ou des approches souples de la réglementation.
- Sensibiliser le public à ces questions. Examiner les mesures possibles, par exemple l'étiquetage et le boycottage, qui attireraient l'attention sur le contexte des droits au lieu de production.
- Financer des programmes de bourses d'études et d'échanges linguistiques.
- Inciter les journalistes à faire des reportages non officiels dans le contexte de l'APEC, par exemple à parler du travail des enfants ou des droits des travailleurs. Assurer le meilleur accès possible à l'information et aux réunions de l'APEC. Donner des conférences de presse détaillées, au moment opportun.
- Contribuer au développement des structures électorales à l'étranger et y protéger activement les journalistes.
- Intensifier la circulation d'information pertinente à l'intention des fonctionnaires et dirigeants du gouvernement.

2) Les journalistes et leurs organisations

- Offrir des programmes de formation fondamentale touchant les questions de l'exactitude de l'information, de la responsabilité et de la déontologie.
- Favoriser le développement des nouvelles technologies dans les pays partenaires de manière à rester en contact avec eux et à promouvoir les relations.
- Encourager et faciliter les relations Sud-Sud.
- Établir des relations entre syndicats.
- Établir des relations avec les organisations et réseaux existants à orientation semblable.
- Examiner la possibilité d'élaborer un programme d'échange pour les cadres des médias.
- Développer la formation interne dans les organisations canadiennes de journalistes.

3) Les milieux d'affaires

- Ouvrir un dialogue avec le monde des affaires; obtenir son appui à la cause de la transparence et de la liberté de l'information.
- Encourager les entreprises canadiennes à appliquer à l'étranger les mêmes normes éthiques que chez elles.
- Examiner la possibilité de mettre en oeuvre des instruments tels que des codes de conduite et une marque de commerce loyal.
- S'attaquer aux cas de violation flagrante de la convention de l'OIT.

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

1. Qu'avez-vous trouvé utile dans cette table ronde?

L'information de première main donnée par des journalistes asiatiques sur la structure de la presse et la vie politique dans leurs pays respectifs.

L'échange d'idées et la diversité des points de vue.

La diversité des idées exprimées, en particulier l'exposé de M. Draimin touchant les stratégies précises à appliquer et le repérage des intervenants.

L'occasion d'établir des liens avec d'autres journalistes s'intéressant à l'Asie et le fait que nos idées pourraient d'une façon ou d'une autre influencer sur les politiques du gouvernement.

L'occasion d'échanger des idées avec un groupe de gens très sérieux et très bien informés et de les entendre exprimer leurs opinions.

2. Quels changements recommanderiez-vous pour les réunions de même nature à l'avenir?

Plus de possibilités de poser des questions directement aux invités étrangers.

Inviter des gens d'affaires. Les relations canado-asiatiques sont fondées au départ dans une telle proportion sur le commerce qu'il faudrait que les gens d'affaires participent dans une plus grande mesure à ces discussions.

L'orientation était trop exclusive. J'aimerais voir participer à ces discussions des gens d'autres pays de l'APEC, en particulier des pays non asiatiques de l'Asie-Pacifique, qui n'étaient pas du tout représentés.

J'aimerais voir participer un plus grand nombre de journalistes d'Asie.

J'aimerais voir plus de représentants des minorités ethniques canadiennes, qu'ils travaillent ou non dans la presse. Plus de possibilités de discuter des recommandations en groupes restreints.

On devrait aussi inviter des cadres de haut niveau des médias et des gens d'affaires influents, étrangers aussi bien que canadiens.

3. Avez-vous des suggestions touchant les personnes-ressources, les participants éventuels ou les thèmes d'atelier pour le symposium international du 19 novembre?

a) Personnes-ressources et participants éventuels :

Gwynne Dyer.

John Miller, président du département de journalisme de la Ryerson University.

Oon E. Seng, secrétaire général du Syndicat national des journalistes de Malaisie.

L'Institut de la presse de l'Académie chinoise des sciences sociales, Pékin.

Plus de représentants de l'ANASE.

Antonio Ma Nieva, secrétaire général de l'Organisation internationale des journalistes et ancien président du Syndicat philippin des journalistes.

b) Thèmes

Les « risques » commerciaux et les questions des droits de la personne – une façon de tirer parti du discours économique pour servir la cause de la liberté de la presse, etc.

Les liens entre les journalistes et les travailleurs.

La question de savoir si les « valeurs asiatiques » et la liberté des médias sont contradictoires.

Autres aspects de la culture et des médias : les romanciers, les réalisateurs et producteurs de cinéma et de télévision, les producteurs de théâtre et les comédiens dans les pays asiatiques.

LISTE DES PARTICIPANTS

M. David Beers,
journaliste indépendant, écrivain et ancien rédacteur en chef de *Mother Jones*
P3-1435 Nelson St.
Vancouver (C.-B.)
V6C 3E1
tél./télé. : (604) 684-1442
c.é. : dkelly@unix.ubc.ca

M. Patrick Brown,
correspondant en Asie de la Société Radio-Canada (télévision)
700 Hamilton St.
Vancouver (C.-B.)
V6B 2R1
tél. : (604) 662-6073
télé. : (604) 662-6088
c.é. : brown@vancouver.cbc.ca

M^{me} Marie Cambon,
productrice et réalisatrice indépendante de documentaires, écrivain et traductrice pour les médias chinois
c/o 4346 Locarno Cr.
Vancouver (C.-B.)
V6R 1G3
tél. : (604) 215-0451
télé. : (604) 488-1591
c.é. : mcambon@sfu.ca

M. Satya Das,
éditorialiste et chroniqueur à l'*Edmonton Journal*
11607, 24th Ave.
Edmonton (Alb.)
T6J 3R6
tél. : (403) 429-5208
télé. : (403) 498-5677
c.é. : sdas@thejournal.southam.ca

M. Daryl Duke,
membre du conseil d'administration de Vancouver Television et du comité directeur des
Friends of Canadian Broadcasting et ancien membre (fondateur) du conseil
d'administration de UTV

6227 St. Georges Cres.
West Vancouver (C.-B.)
V7W 1YG
tél. : (604) 921-7171
télé. : (604) 921-8113

M^{me} Melanie Gruer,
responsable du programme des médias à l'Institut Nord-Sud

55, rue Murray, bureau 200
Ottawa (Ont.)
K1N 5M3
tél. : (613) 241-2435
télé. : (613) 241-7435
c.é. : mgruer@web.net

M. Andreas Harsono,
correspondant à Jakarta du *Bangkok Nation* et cofondateur de l'Alliance des journalistes
indépendants et de l'Institut pour l'étude de la libre circulation de l'information

J1 Utan Kayu 68-H
Jakarta
Indonésie 13120
tél. : 62 21 856 9281
télé. : 62 21 856 7529
c.é. : harsono@nation.nationgroup.com

M. Frank Koller,
membre du Comité canadien pour la protection des journalistes et producteur de l'émission
de radio *Sunday Morning* à la Société Radio-Canada

Château Laurier
B.P. 3220, station C
Ottawa (Ont.)
K1Y 1E4
tél. : (613) 562-8590
télé. : (613) 562-8716
c.é. : fkoller@ottawa.cbc.ca

M. Steve Lee,
directeur du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère
125, promenade Sussex
Ottawa (Ont.)
K1A 0G2
tél. : (613) 944-8278 ou 944-4150
télé. : (613) 944-0687
web : www.cfp-pec.gc.ca

M^{me} Gail Lem,
vice-présidente aux médias du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du
papier
350, rue Albert, bureau 1900
Ottawa (Ont.)
K1R 1A4
tél. : (613) 230-5200, poste 249
télé. : (613) 230-5801
c.é. : gail@cep.ca

M^{me} Colleen Leung,
productrice indépendante de télévision, coanimatrice de l'émission *Knowledge Network* de
Studio BC, et auparavant reporter et productrice à BCTV
4496 Epps Ave.
North Vancouver (C.-B.)
V7G 1G1
tél./télé. : (604) 929-5325
c.é. : silvrnmn@direct.ca

M. Ron Richardson,
directeur des services des publications et de l'information à la Fondation Asie-Pacifique du
Canada
666-999 Canada Place
Vancouver (C.-B.)
V6C 3E1
tél. : (604) 684-5986
télé. : (604) 681-1370
c.é. : ron@apfc.apfnet.org

M. Iain Simpson,
correspondant de la BBC en Asie (radio)
c/o Suite 218-2211 W. 4th Ave.

Vancouver (C.-B.)
V6K 4S2
tél. : (604) 732-4877
télé. : (604) 732-0752

10 Park House
55 Highbury Park
H5 1TH, London
Royaume-Uni
tél. : (44171) 226-0669

M. Chris Wood,
corédacteur en chef de l'édition en langue chinoise du *Maclean's*
900-1130 W. Pender St.

Vancouver (C.-B.)
V6E 4A4
tél. : (604) 891-5602
télé. : (604) 683-4335
c.é. : cwood@compuserve.com

M. Vincent Yang,
membre associé du Centre international pour la réforme du droit pénal et ancien rédacteur
en chef de *Democracy and Law* en Chine

University of British Columbia
1822 East Mall
Vancouver (C.-B.)

V6T 1Z1
tél. : (604) 822-9443
télé. : (604) 822-9317
c.é. : Yang@law.ubc.ca

M. Yuezhi Zhao,
membre associé du David Lam Centre for International Communication, coauteur de
Sustaining Democracy? Journalism and the Politics of Objectivity (1977) et auteur de
Between the Party Line and the Bottom Line: Media, Market and Democracy in China (à
paraître)

549 Yale Rd.
Port Moody (C.-B.)
V3H 3L4
tél. : (604) 936-2223

télec. : (604) 936-2273
c.é. : yuezhi@sfu.ca

Comité de coordination de l'IMPAC

M. Paul Baylis
membre associé de l'IMPAC et coordonnateur de la table ronde
1405-8213 Hastings St
Vancouver (C.-B.)
V6P 4A9
tél. : (604) 263-2212
c.é. : paulbaylis@sfu.ca

M. Tim Dorman
administrateur de l'IMPAC et animateur de la table ronde
387, boul. Steeles
Toronto (Ont.)
M6P 3K7
tél. : (416) 291-8832
télec. : (416) 462-3172
c.é. : tdorman@sfu.ca

M^{me} Shanda Sylvester
administratrice de l'IMPAC
804-207 West Hastings St
Vancouver (C.-B.)
V6G 2Z3
tél. : (604) 681-7408
télec. : (604) 683-8236
c.é. : shandasylvester@sfu.ca

Comité de SCBP :
secrétariat et table ronde
1405-8213 Hastings St
Vancouver (C.-B.)
V6P 4A9

M. Bill Saunders
secrétaire-trésorier de la section locale 228 du Syndicat canadien des communications de
1 étage et du papier
201-4394 Fraser St
Vancouver (C.-B.)
V5V 4H6
tél. : (604) 673-6810
télec. : (604) 673-6810
c.é. : bsaunders@sfu.ca

Comité de coordination de l'IMPAC

M. Paul Baylis,
membre associé de l'IMPAC et coordonnateur de la table ronde
1405-8825 Hudson St.
Vancouver (C.-B.)
V6P 4M9
tél./téléc. : (604) 263-3512
c.é. : pbaylis@axionet.com

M. Tim Draimin,
administrateur de l'IMPAC et animateur de la table ronde
287, boul. Sheldrake
Toronto (Ont.)
M4P 2B7
tél. : (416) 481-8652
téléc. : (416) 481-3179
c.é. : tdraimin@web.net

M^{me} Shauna Sylvester,
administratrice de l'IMPAC
804-207 West Hastings St.
Vancouver (C.-B.)
V6G 2Z3
tél. : (604) 687-7408
téléc. : (604) 683-8536
c.é. : sylvest@web.net

Conseiller du SCEP :

M. Bill Saunders,
secrétaire-trésorier de la section locale 226 du Syndicat canadien des communications, de
l'énergie et du papier
201-4894 Fraser St.
Vancouver (C.-B.)
V5V 4H5
tél. : (604) 876-6810
téléc. : (604) 876-6810
c.é. : ceptypo@direct.CA

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01021036 0

DOCS

CA1 EA752 97065 FRE

Libéralization [sic] des échanges

libéralization [sic] des médias?

18409276

